

Burundi : journaliste acquitté de trahison mais condamné à la prison

@rib News, 16/05/2011 â€“ Source AFP Le journaliste burundais Jean-Claude Kavumbagu, accusé de "trahison" et en détention préventive depuis 10 mois, a été condamné aujourd'hui à huit mois de prison pour délit de presse et devra sortir de prison "incessamment", a annoncé son avocat. Le tribunal de Grande instance "a acquitté Jean-Claude Kavumbagu pour les crimes très graves de trahison, d'imputation dommageable et d'injures dont il était accusé, et l'a condamné à huit mois de prison et 100.000 francs burundais (80 USD) pour un délit de presse", a déclaré à la presse M Gabriel Sinarinzi.

Selon Me Sinarinzi, son client a été condamné pour "publication d'écrits susceptibles de porter atteintes au crédit de l'Etat et à l'économie nationale", une infraction prévue par la loi sur la presse au Burundi. "Nous avons des sentiments mitigés car Kavumbagu vient de passer quelque 10 mois en prison sans avoir rien fait de mal, mais le juge n'a pas eu le courage de dire véritablement le droit", a estimé cet avocat, regrettant qu'il ait été condamné pour "un délit de presse qui est un retour en arrière". Le 13 avril, le ministre public avait requis la prison à perpétuité contre le journaliste Jean-Claude Kavumbagu, directeur du journal en ligne Netpress, avait été arrêté le 17 juillet 2010, quelques jours après le double attentat du 11 juillet à Kampala en Ouganda, revendiqué par les insurgés somaliens shebab et qui avait fait 76 morts. Dans l'article incriminé, Netpress écrivait le lendemain du double attentat que "si les miliciens shebab voulaient tenter quelque chose dans notre pays, ils y réussiraient avec une facilité déconcertante tellement nos forces de défense et de sécurité brillent par leur capacité à piller et à tuer leurs compatriotes, plutôt que de défendre leur pays".